

Rapport de la commission scolaire année 2005/2006

Le rapport est établi pour la période de août 2005 à août 2006

Introduction :

La commission scolaire se compose de 11 membres et de 1 membre de la commission scolaire de Brot. De ces 11 membres, 5 membres forment le bureau.

La commission scolaire se réunit environ 1 fois par mois, voire plus si nécessaire et les membres sont tenus de respecter le secret de fonction. Elle gère tout ce qui concerne le bon déroulement scolaire, la gestion et la surveillance de l'école enfantine et de l'école primaire. Font également partie de la Commission scolaire avec voix consultative, les représentants suivants : le ou la représentant (e) communal (e), les représentants du corps enseignant et le directeur de l'ESIP.

Durant l'année scolaire 2005/2006, 96 élèves fréquentaient l'école primaire. Et 30 enfants étaient inscrits à l'école enfantine.

Les enfants fréquentant l'école de Brot sont soumis à l'autorité scolaire de cette commune.

Gestion :

Madame Fontbonne ayant fait valoir son droit à la retraite, nous avons engagé Madame Caroline Cortès pour la remplacer. La classe qui était sise à la Grande Rue a été déplacée à la rue de la Promenade où se trouvait déjà une classe d'enfantine. Madame Cortès a été choisie sur plus de 90 postulantes sur ces 90 candidates, nous en avons auditionné 5 toutes très intéressantes avec d'excellents dossiers. Après délibération du bureau, il a été proposé les trois meilleures à la commission scolaire. Madame Cortès a été élue par 6 voix contre 4.

Répartition des classes enfantines :

Degré enfantine	Nombre d'élèves	Elèves répartis	Nombre de classe	Enseignantes
1 ^{ère} enfantine les 4 ans	10	5	½	Anne Tobler & Eliane Denis
2 ^{ème} enfantine les 5 ans	20	10	½	Anne Tobler & Eliane Denis
2 ^{ème} enfantine les 5 ans	(20)	15	½	Caroline Cortès
1 ^{ère} enfantine les 4 ans	(10)	5	½	Caroline Cortès
Total des élèves	40		2 classes	3 enseignantes

Répartition des classes primaires :

Les 25 élèves de première année sont séparés en deux groupes, un groupe de 19 élèves et un groupe de 6 élèves.

Les 19 élèves forment une classe à un degré et les 6 autres premières années sont intégrés dans une classe à deux ordres avec les deuxièmes années.

Les 26 élèves de deuxième année sont séparés en deux groupes, un groupe de 18 élèves et un groupe de 8 élèves.

Les 18 élèves forment une classe à un degré et les 8 autres deuxièmes années sont intégrés dans une classe à deux ordres avec les premières années.

Les 18 élèves de quatrième et les 26 élèves de cinquième année forment chacun une classe à un ordre.

Degré scolaire	Nombre d'élèves	Elèves répartis	Nombre de classes	Enseignants
1 ^{ère} année	26	20	1	Sonia Perrin-Jaquet
2 ^{ème} année	26	18	1	Joanne Dubois & Sarah Froidevaux
1 ^{ère} + 2 ^{ème} année	(51)	6 + 8	1	Isabelle de Chambrier
4 ^{ème} année	18	18	1	Eric Maire
5 ^{ème} année	26	26	1	Olivier Ecklin
Total des élèves	96		5 classes	6 enseignants

Six enseignants titularisés gèrent ces 5 classes et deux enseignantes de droit privé dispensent des leçons de soutien, d'appui et autres activités créatrices.

Durant cette année scolaire, en plus du programme scolaire habituel, les élèves ont participé à diverses activités, comme :

Journée portes ouvertes à l'école enfantine, le cortège des promotions et le record des ocarinas sur le sentier Torby, organisé en collaboration avec Monsieur Daniel Richard. Les élèves font également chaque année une course d'école financée par les parents.

Pour la bonne santé de nos élèves, chaque année, nous distribuons des pommes pendant la récréation et une journée du lait est organisée par L'Union des paysannes.

Nous sommes également très soucieux de la sécurité des enfants pendant les leçons et les récréations. Deux enseignants sont responsables de la sécurité en cas de feu et de la mise en place de l'évacuation du collège. Il s'agit de Monsieur Eric Maire pour l'école primaire et de Monsieur Eric Choffet pour l'école secondaire.

En ce qui concerne la sécurité pendant la récréation, une sous commission de la commission scolaire a été mise en place pour étudier la possibilité de faisabilité d'une cour de collège.

Nous n'avons à notre connaissance pas eu de problème de violence dans le collège, mise à part l'attaque annuelle ou bisannuelle des poux. Nous restons toutefois très vigilants et avons conscience que nous ne sommes pas à l'abri d'un dérapage.

Après plusieurs réclamations de parents, nous avons effectué un sondage concernant le dentiste scolaire.

Il en est ressorti que celui-ci ne donnait pas satisfaction. Dès lors, le contrat a été résilié. Et c'est la caravane dentaire, qui officiera dès le printemps 2007.

Les restrictions budgétaires de l'Etat ne sont pas sans conséquence sur la bonne marche de l'école des Ponts. En effet, au vu du nombre d'enfants prévu pour la rentrée scolaire de la 1^{ère} enfantine, le département nous demande de supprimer un demi poste. Etant donné qu'aucune des maîtresses en place n'était nommée, nous avons du faire un choix entre les trois enseignantes.

Après de longs débats, nous proposons au vote de la commission scolaire les deux candidates qui correspondaient le moins à nos attentes. De part leur fonctionnement et leur comportement. Les personnes concernées par cette mesure, étaient Mesdames Eliane Denis et Anne Tobler. Le vote à bulletins secrets s'est avéré très net et a désigné Mme Denis par 6 voix contre 2.

Nous basant, sur les conseils de Madame Delachaux inspectrice, nous avons donc licencié Mme Denis pour la fin juillet 2006 en tenant compte de toutes les formes juridiques prescrites.

Conclusion :

Malgré les nombreuses difficultés rencontrées durant cette période, nous avons pu travailler dans de bonnes conditions et espérons que l'avenir nous réserve des jours plus cléments.

Nous aimerions encore vous remercier de la confiance témoignée et espérons donner entière satisfaction à votre autorité.

Ainsi s'est déroulée l'année scolaire 2005/2006

Au nom de la commission scolaire

Angèle Durini